La République française depuis les années 1990 : exercices d’histoire terminale à télécharger en PDF

Exercices d’histoire – Terminale

Voici les exercices d’histoire de terminale sur « La République française depuis les années 1990 ». Ils s’appuient sur des documents, des cartes et des frises, comme dans un manuel, et ils vont du plus simple au plus difficile. Avant de commencer, relis le cours du chapitre ; ensuite, vérifie tes connaissances avec le quiz vrai ou faux.

Exercice 1 : Définir les notions clés

1. Définis : cohabitation, quinquennat, parité, PACS, état d'urgence, décentralisation. **2.** Explique en deux phrases pourquoi le quinquennat a renforcé le rôle du président.

Exercice 2 : Ordonner les événements

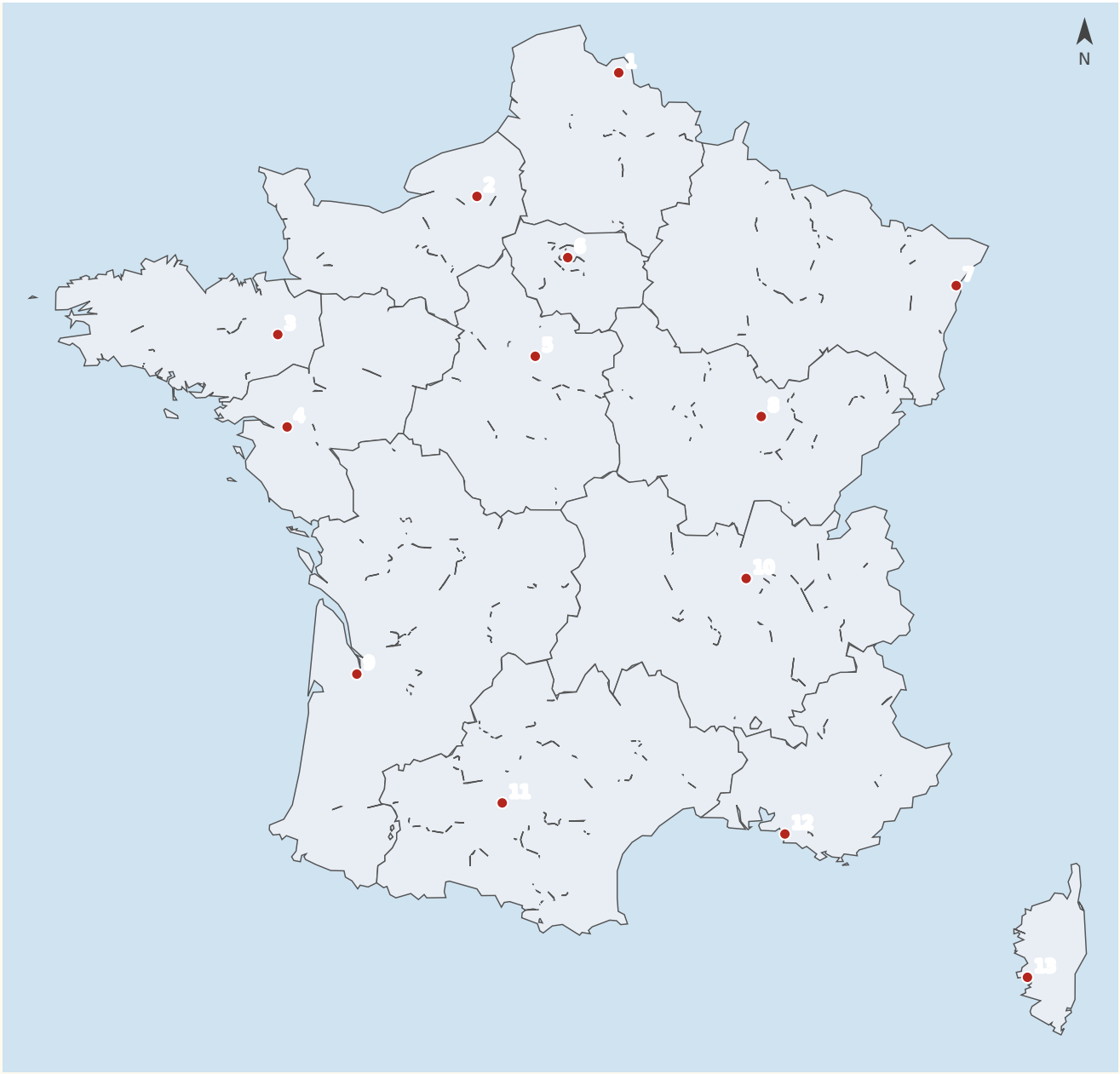
Classe du plus ancien au plus récent : (a) attentats du 13 novembre ; (b) référendum sur le quinquennat ; (c) élection de Jacques Chirac ; (d) loi sur le mariage pour tous ; (e) début de la cohabitation Chirac-Jospin ; (f) loi instituant le PACS ; (g) premier tour de l'élection présidentielle de 2002 ; (h) début du mouvement des « gilets jaunes ».

Exercice 3 : Durées et repères

1. Combien de temps dure environ la cohabitation Chirac-Jospin, du 2 juin 1997 à mai 2002 ? **2.** De combien d'années le mandat présidentiel est-il raccourci en 2000 ? **3.** Combien d'années séparent la loi sur le PACS (1999) de celle sur le mariage pour tous (2013) ? **4.** Combien d'élections présidentielles ont lieu de 1995 à 2017 (incluses) ? Combien de personnes différentes sont élues ? Nomme-les. **5.** À quel siècle appartiennent le PACS et le mariage pour tous ?

Exercice 4 : Les régions françaises depuis 2016

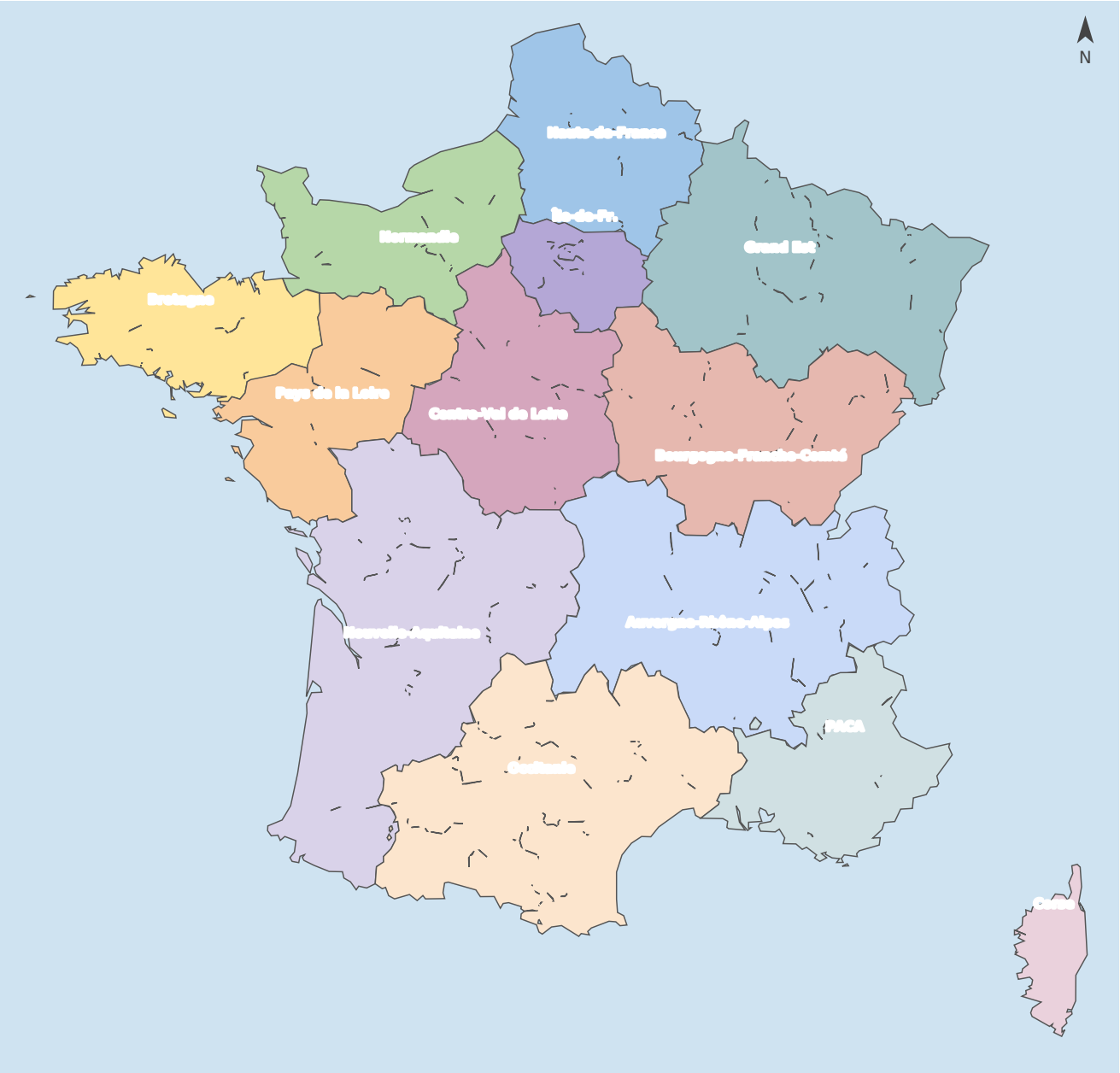
Observe le fond de carte. **1.** Nomme les treize régions métropolitaines et le chef-lieu numéroté de chacune. **2.** Combien de régions comptait la France métropolitaine avant 2016 ? Quel est le sens de la réforme ? **3.** Quelle région regroupe la capitale ? **4.** Quelle région est la plus grande en superficie ?



Fond de carte des régions métropolitaines depuis 2016 : les points numérotés indiquent les chefs-lieux.

Exercice 5 : Lire la carte des régions

Lis la carte. **1.** Quelles régions touchent la frontière avec l'Allemagne ou la Belgique ? **2.** Quelles régions bordent la Méditerranée ? **3.** Quelles régions ont été créées par la réunion d'anciennes régions ? Relève deux exemples à l'aide de leur nom. **4.** Pourquoi cette réforme est-elle présentée comme un acte de décentralisation ?



Les treize régions métropolitaines depuis le 1er janvier 2016 (fond de carte Natural Earth et départements ; réalisation originale).

Exercice 6 : Président et Gouvernement : qui gouverne ?

Document 1 – Les articles 5 et 20 de la Constitution

> Article 5. Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État. […] Article 20. Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation. Il dispose de l'administration et de la force armée. Il est responsable devant le Parlement.

Constitution du 4 octobre 1958, articles 5 et 20 (texte en vigueur publié par le Conseil constitutionnel).

Document 2 – L'hémicycle de l'Assemblée nationale



Les bancs des ministres dans l'hémicycle du Palais Bourbon, siège de l'Assemblée nationale, photographie de Sunala, 6 mars 2013. Sunala, CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Commons

Photographie de Sunala, 6 mars 2013, Wikimedia Commons (licence CC BY-SA 3.0).

1. Présente les deux documents. **2.** Quel rôle l'article 5 donne-t-il au président ? **3.** Quel rôle l'article 20 donne-t-il au Gouvernement ? **4.** Décris la photographie : que signifie l'inscription « banc des ministres » dans l'hémicycle ? **5.** Explique comment ces deux textes rendent possible la cohabitation.

Exercice 7 : Pourquoi le quinquennat ?

Document 1 – Le mandat du président de la République (articles 6 et 7)

> Article 6. Le Président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. Nul ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs. Les modalités d'application du présent article sont fixées par une loi organique. [...] Article 7. Le Président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si celle-ci n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé, le quatorzième jour suivant, à un second tour.

Constitution du 4 octobre 1958, articles 6 et 7 (rédaction issue de la loi constitutionnelle du 2 octobre 2000).

1. Présente le document. **2.** Quelle est la durée du mandat ? Comment le président est-il élu ? **3.** Combien de mandats consécutifs peut-il exercer ? **4.** En quoi cette rédaction diffère-t-elle de celle de 1958 ? **5.** Explique les raisons de la réforme de 2000.

Coup de pouce : dans le texte de 1958, le président était élu pour sept ans, au suffrage universel direct depuis 1962.

Exercice 8 : Le PACS devant le Conseil constitutionnel

Document 1 – Décision du Conseil constitutionnel sur le PACS (9 novembre 1999)

> Qu'aux termes de l'article 515-1 nouveau du code civil : "Un pacte civil de solidarité est un contrat conclu par deux personnes physiques majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune" [...] qu'en outre, les partenaires, en application de l'article

> 515-4 nouveau du code civil, s'apportent une aide mutuelle et matérielle et sont tenus solidairement à l'égard des tiers des dettes contractées par l'un d'eux pour les besoins de la vie courante.

Conseil constitutionnel, décision n° 99-419 DC du 9 novembre 1999 (Loi relative au pacte civil de solidarité), considérant 25, citant l'article 515-1 du code civil.

1. Présente le document. **2.** Selon le texte, qui peut conclure un PACS ? **3.** Quelles obligations les partenaires ont-ils l'un envers l'autre ? **4.** Quel est le rôle du Conseil constitutionnel dans cette décision ? **5.** Pourquoi cette loi est-elle une avancée pour les couples non mariés ?

Exercice 9 : La parité devant le Conseil constitutionnel

Document 1 – Décision du Conseil constitutionnel sur la parité (30 mai 2000)

> Aux termes du dernier alinéa de l'article 3 de la Constitution : "La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives" ; qu'il résulte du second alinéa de l'article 4 de la Constitution que les partis et groupements politiques "contribuent à la mise en oeuvre du principe énoncé au dernier alinéa de l'article 3 dans les conditions déterminées par la loi".

*mandats électoraux et fonctions électives : postes de conseiller municipal, député, sénateur, maire, etc., obtenus par élection.

Conseil constitutionnel, décision n° 2000-429 DC du 30 mai 2000 (Loi tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives), considérant 5.

Document 2 – La plaque d'une des premières députées

Plaque posée sur le banc qu'occupait Marie-Madeleine Dienesch (1914-1998), députée des Côtes-du-Nord, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, photographie de Chris93, 2016. Chris93, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

Photographie de Chris93, 2016, Wikimedia Commons (licence CC BY-SA 4.0).

1. Présente les deux documents. **2.** Quel principe nouveau la Constitution énonce-t-elle depuis 1999 ? **3.** Quel rôle donne-t-elle aux partis politiques ? **4.** Décris la plaque : qui est honorée, quelles informations donne-t-elle ? **5.** Confronte les deux documents : que montre la comparaison sur l'évolution de la place des femmes en politique ?

Exercice 10 : Le mariage ouvert aux couples de même sexe

Document 1 – Décision du Conseil constitutionnel sur le mariage pour tous (17 mai 2013)

> En ouvrant l'accès à l'institution du mariage aux couples de personnes de même sexe, le législateur a estimé que la différence entre les couples formés d'un homme et d'une femme et les couples de personnes de même sexe ne justifiait plus que ces derniers ne puissent accéder au statut et à la protection juridique attachés au mariage ; qu'il n'appartient pas au Conseil constitutionnel de substituer son appréciation à celle du législateur sur la prise en compte, en matière de mariage, de cette différence de situation.

Conseil constitutionnel, décision n° 2013-669 DC du 17 mai 2013 (Loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe), considérant 22.

Document 2 – Une manifestation à Paris (27 janvier 2013)

Manifestants brandissant des pancartes lors d'une manifestation en faveur du mariage pour tous, Paris, 27 janvier 2013, photographie d'Oliver H. User:Oliver H, CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Commons

Photographie d'Oliver H, 27 janvier 2013, Wikimedia Commons (licence CC BY-SA 3.0).

1. Présente les deux documents. **2.** Que décide le législateur en 2013 ? Que dit le Conseil constitutionnel de ce choix ? **3.** Décris la photographie : relève des slogans lisibles. **4.** Pourquoi cette loi suscite-t-elle un débat si vif ? **5.** Explique la phrase « il n'appartient pas au Conseil constitutionnel de substituer son appréciation à celle du législateur ».

Exercice 11 : La République face aux attentats

Document 1 – François Hollande devant le Congrès (16 novembre 2015)

> La France est en guerre. Les actes commis vendredi soir à Paris et près du Stade de France, sont des actes de guerre. Ils ont fait au moins 129 morts et de nombreux blessés. Ils constituent une agression contre notre pays, contre ses valeurs, contre sa jeunesse, contre son mode de vie.

François Hollande, déclaration devant le Parlement réuni en Congrès, Versailles, 16 novembre 2015 (site de la présidence de la République).

Document 2 – La marche républicaine (11 janvier 2015)



Une pancarte « La caricature est un témoin de la démocratie » dans la foule de la marche républicaine, Paris, 11 janvier 2015, photographie d'ActuaLitté. ActuaLitté, CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons

Photographie d'ActuaLitté, 11 janvier 2015, Wikimedia Commons (licence CC BY-SA 2.0).

1. Présente les deux documents. **2.** Quelle expression le président emploie-t-il pour qualifier les attentats ? Pourquoi ce choix de mots est-il significatif ? **3.** Que reproche-t-il aux attaquants ? **4.** Décris la photographie : que montre la pancarte ? **5.** Compare la réaction de la société (2015) et celle de l'État (novembre 2015).

Exercice 12 : La détermination d'une démocratie

Document 1 – François Hollande devant le Congrès (16 novembre 2015)

> Dans une période d'une exceptionnelle gravité, j'ai tenu à m'adresser devant le Parlement réuni en Congrès pour marquer l'unité nationale face à une telle abomination et pour répondre avec la détermination froide qui convient à l'attaque ignoble dont notre pays a été la cible. Notre démocratie a triomphé d'adversaires bien plus redoutables, en vérité, que ces lâches assassins. Notre République n'est pas à la portée de méprisables tueurs.

François Hollande, déclaration devant le Parlement réuni en Congrès, Versailles, 16 novembre 2015 (site de la présidence de la République).

1. Présente le document. **2.** Pourquoi le président a-t-il tenu à s'adresser au Parlement réuni en Congrès ? **3.** Quelle image donne-t-il de la République et de la démocratie ? **4.** Quelles mesures prises ensuite traduisent cette « détermination froide » ? **5.** Quelle limite possible voit-on à un tel discours ?

Exercice 13 : Une République décentralisée

Document 1 – L'article premier de la Constitution

> Article premier. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et

> sociales.

Constitution du 4 octobre 1958, article 1er, rédactions issues des lois constitutionnelles du 28 mars 2003 et du 23 juillet 2008.

1. Présente le document. **2.** Relève les cinq qualités que le texte attribue à la République. **3.** Quelle phrase résulte de la révision de 2003 ? Quelle phrase résulte de la révision de 2008 ? **4.** Pourquoi dit-on que la République est « indivisible » alors que son organisation est décentralisée ?

Exercice 14 : Le Conseil constitutionnel

Document 1 – L'entrée du Conseil constitutionnel

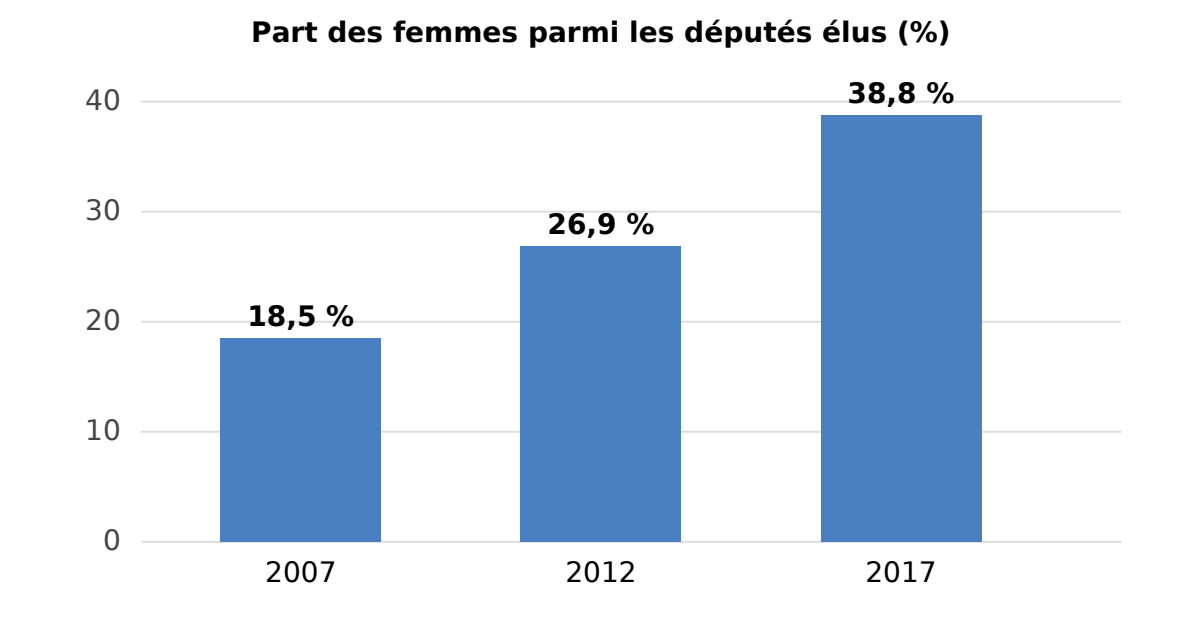
L'entrée principale du Conseil constitutionnel, au Palais-Royal, à Paris, photographie de Jebulon, 25 mai 2012.

Photographie de Jebulon, 25 mai 2012, Wikimedia Commons (licence CC0).

1. Présente et décris la photographie. **2.** Quel est le rôle du Conseil constitutionnel ? **3.** Depuis 2010, quelle nouveauté permet à un citoyen d'agir devant lui ? **4.** Cite deux décisions de ce chapitre.

Exercice 15 : Les femmes à l'Assemblée nationale

Document 1 – Part des femmes à l'Assemblée nationale (2007-2017)



Part des femmes à l'Assemblée nationale après les élections législatives de 2007, 2012 et 2017 (graphique réalisé d'après les données de l'Insee).

Insee, « Représentation politique » (tableau des femmes élues aux élections législatives),

www.insee.fr/fr/statistiques/6047773.

1. Lis le graphique : donne la part des femmes en 2007, en 2012 et en 2017. **2.** Calcule l'augmentation en points entre 2007 et 2017. **3.** En quelle année est-elle la plus forte ? **4.** Quel lien établis-tu avec les lois sur la parité ? **5.** Pourquoi cette part reste-t-elle inférieure à 50 % ?

Exercice 16 : Trois référendums

Document 1 – Trois référendums français (1992, 2000, 2005)

Date	Objet du référendum	Oui	Non	Oui (% des exprimés)
20 septembre 1992	traité sur l'Union européenne	13 162 992	12 623 582	51,05 %
24 septembre 2000	durée du mandat du Président de la République (quinquennat)	7 407 697	2 710 651	73,21 %
29 mai 2005	traité établissant une Constitution pour l'Europe	12 808 270	15 449 508	45,33 %

Sénat, « Lois adoptées par voie de référendum » (1992 et 2000), www.senat.fr/reglement/pouvoirs_publics15.html ; Conseil constitutionnel, décision n° 2005-38 REF du 1er juin 2005 (2005) ; pourcentages calculés.

1. Calcule le nombre de suffrages exprimés pour chaque référendum. **2.** Quel référendum donne le « oui » le plus large ? **3.** Dans quel cas le « non » l'emporte-t-il ? **4.** En 2000, le « oui » l'emporte nettement, mais l'abstention est très élevée : pourquoi cet élément est-il important pour interpréter le résultat ?

Exercice 17 : Enquête : les cohabitations

Objectif : compléter une fiche sur les trois cohabitations de la Vème République. **Mots-clés :** « cohabitations Vème République », « Premier ministre cohabitation 1986 1993 1997 ». **Sites fiables :** vie-publique.fr, le site de l'Assemblée nationale, le site de la présidence de la République. **Fiche :** 1. Pour chaque cohabitation : dates, président, Premier ministre. 2. Résultat électoral qui a déclenché chacune. 3. Une mesure marquante d'un gouvernement de cohabitation. 4. Deux sources utilisées (nom du site, date de consultation).

Exercice 18 : Une question problématisée

Rédige un paragraphe argumenté de dix à quinze lignes pour répondre : **« En quoi les institutions de la Vème République ont-elles évolué depuis 1990 ? »** Appuie-toi sur au moins trois exemples précis.

Coup de pouce : plan possible : présidentialisation (quinquennat), principes nouveaux (parité, décentralisation), contrôle des lois (QPC).

Exercice 19 : Vrai ou faux ? Justifie

Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse et corrige-la si besoin. **a.** Le quinquennat est adopté par référendum en 2000. **b.** Il y a eu quatre cohabitations sous la Vème République. **c.** Le PACS est réservé aux couples de sexe différent. **d.** Le mariage pour tous est autorisé par la loi du 17 mai 2013. **e.** L'état d'urgence est déclaré après les attentats de janvier 2015. **f.** Le nombre de régions métropolitaines passe de vingt-deux à treize en 2016.

Exercice 20 : Qui est qui ?

Associe chaque personnage à une action : Jacques Chirac, Lionel Jospin, François Mitterrand, Christiane Taubira, François Hollande, Jean-Marie Le Pen, Nicolas Sarkozy, Emmanuel Macron. (a) garde des Sceaux qui porte la loi sur le mariage pour tous ; (b) Premier ministre de la cohabitation de 1997 à 2002 ; (c) candidat du Front national présent au second tour de 2002 ; (d) président qui déclare l'état d'urgence en novembre 2015 ; (e) président élu en 1995 puis réélu en 2002 ; (f) président qui cohabite avec Balladur de 1993 à 1995 ; (g) président élu en 2017 puis réélu en 2022 ; (h) président élu en 2007.

Exercice 21 : Le choc du 21 avril 2002

Classe ces éléments en causes (avant le 21 avril 2002) ou conséquences (après) : (1) dispersion des candidatures, dont de nombreux candidats à gauche ; (2) abstention élevée au premier tour ; (3) campagne centrée sur la sécurité ; (4) manifestations massives entre les deux tours ; (5) réélection de Jacques Chirac avec plus de 82 % des voix ; (6) débat durable sur la crise de la représentation.